

Escapade en Belgique

1 183 €*

Base groupe de 40 personnes

6 jours / 5 nuits

Du lundi 27 avril au samedi 2 mai 2020

TARIF COMPRENANT

- > Départ et retour à Saint-Germain-en-Laye
- > Transport en autocar grand tourisme SAVAC
- > Hébergement en hôtel 3* supérieur
- > Pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6
- > Excursions et visites avec guide local francophone
- > Assurances

La Belgique n'est pas spontanément la première destination que l'on choisit pour un weekend ou des vacances. Sa proximité avec la France pourrait laisser penser que celle-ci ne soit que le prolongement culturel et paysager de l'Hexagone.

Tout le contraire ! La Belgique est, pour commencer, le *plat pays*. Vous ne trouverez pas de montagnes ici mais plutôt des étendues verdoyantes et des forêts. Les villes, qu'elles soient flamandes ou wallonnes sont de vrais bijoux architecturaux. Au programme de ces cinq jours de découverte : Bruxelles, Bruges, Ostende et la côte belge, Dinant, Namur et les Ardennes belges sans oublier un petit crochet par Gand avant de rentrer.

De même, la cuisine belge ne se limite pas à ses friteries. Les vraies spécialités locales à déguster sont la bière et le chocolat, sans oublier les pralines, les cramiques et craquelins. Prévoyez de la place dans votre valise pour ramener de bonnes choses !

Enfin, la réputation de la Belgique est couronnée par l'ouverture d'esprit de ses habitants : les belges sont blagueurs et très chaleureux. Vous ne serez donc pas déçus en allant (re)visiter la Belgique : la surprise et l'étonnement sont les mots-clés pour définir l'émotion de votre prochain voyage.

Avec l'agence SAVAC Voyages et les accompagnateurs de la Ville.

Réunion d'information le lundi 2 décembre à 10h30 en salle multimédia de l'hôtel de ville.

Pré-inscriptions auprès du service Seniors au centre administratif du 15 novembre au 13 décembre 2019.

* 1183 €/ personne, base 40 participants
1205 €/ personne, base 30 participants
1371 €/ personne, base 20 participants
Supplément chambre individuelle : 305 €

Alsace et Forêt noire

899 €*

Base groupe de 40 personnes

6 jours / 5 nuits

Du jeudi 24 au mardi 29 septembre 2020

TARIF COMPRENANT

- > Départ et retour à Saint-Germain-en-Laye
- > Transport en autocar grand tourisme
- > Hébergement en hôtel 3*
- > Le déjeuner spectacle du jour 1
- > Pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6
- > Excursions et visites avec guide
- > Assurances

* 899 €/personne, base 40 participants
924 €/personne, base 35 participants
950 €/personne, base 30 participants
1 118 €/personne, base 20 participants
Supplément chambre individuelle : 130 €

Petite par sa taille, grande par sa diversité, l'Alsace est une source inépuisable de surprises et de dépaysement pour de véritables moments d'exception ! Strasbourg, Obernai, Colmar, Metz : nous vous proposons des escapades citadines au cœur de l'Alsace.

Ajoutez à cela, les paysages enchanteurs de la Route des vins d'Alsace et de ses villages typiques : Kayersberg, Riquewhir, Hunawehr, le charme envoûtant du château du Haut-Koenigsbourg et de Ribeauvillé et une étape incontournable au célèbre lac de Titisee et à Fribourg en Brisgau en Forêt noire.

Une escale vous attend également sur le chemin de l'aller afin de profiter d'un déjeuner spectacle dans le plus grand music-hall de France, le « Royal palace » de Kirwiller.

Partez pour six jours de détente et d'évasion garantie avec l'agence CAP Évasion et les accompagnateurs de la Ville.

Réunion d'information le lundi 16 mars 2020 à 14h30 en salle multimédia de l'hôtel de ville

Préinscriptions auprès du service Seniors au centre administratif du 3 mars au 24 avril 2020.

À SAVOIR : le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la Ville a acté en décembre 2018 la mise en place d'une aide aux voyages à hauteur de 200 € par personne, sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité ci-dessous :

- être domicilié à Saint-Germain-en-Laye au moins depuis six mois,
- être adhérent à la Carte royale,
- avoir un revenu fiscal brut global annuel inférieur à 24 000 € pour une personne seule et inférieur à 36 000 € pour un couple,
- ne pas être placé en établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes,
- ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide au cours de la même année civile.

Cette aide peut donc être sollicitée pour un des deux voyages 2020 en remplissant la fiche de pré-inscription. Après validation par le service Seniors et le CCAS, cette aide sera versée directement à l'agence de voyages et viendra en déduction du montant total du voyage.